Le p'tit brennaud

Bulletin municipal de Brienne

Décembre 2020 / N° 22

SOMMAIRE

Infos pratiques	page 2
Etat civil	page 3
Décisions du conseil municipal	page 3 à 8
Marché aux fleurs	page 8 à 9
Distribution des colis	page 9
Fleurissement	page 10 à 11
Commémoration du 11 Novembre	page 11
Tri des déchets	page 12
Elaboration du PLUI	page 13
Mot de Mr GROS Stéphane	page 14
Colombarium	page 15
Panneau pocket	page 15
Bref	page 16

Brénaudes, Brénauds.

L'année 2020 est derrière nous, nous pouvons espérer que 2021 soit plus joyeuse et pleine de rencontres, comme avant l'arrivée du virus. Le contact avec nos administrés nous manque beaucoup, plus personne ne peut sortir, se rencontrer normalement. C'est la même chose pour les membres du conseil municipal qui se voient uniquement lors des réunions de conseil. Mi-novembre, nous avons contacté une trentaine de personnes âgées pour s'assurer de leur bonne santé physique, mais aussi mentale et prendre des nouvelles de leurs voisins et amis de Brienne. Cette démarche a permis de mettre en contact trois de nos ainées avec un service de la communauté de communes, qui vient en aide gratuitement à nos séniors, avec un travail sur la mobilité physique et, ou, sur la mémoire. Si vous remarquez des personnes isolées qui n'auraient pas été contactées, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Dans le contexte actuel, il est important que chacun d'entre nous soit solidaire envers ses semblables.

Avec les président(e)s des associations, le calendrier des manifestations 2021 a été réalisé. Bien sûr, dans l'incertitude puisqu'il est impossible de prévoir quoi que ce soit. J'espère juste que lorsque les associations pourrons reprendre leurs activités, elles auront suffisamment de bénévoles motivés pour aider à animer de nouveau, notre commune.
En ce qui concerne la mairie, nous ne travaillons quasiment qu'à résoudre des problèmes en tout genre, c'est relativement pesant, mais il faut regarder devant nous et croire en l'avenir. En ce qui me concerne, je reste optimiste, alors avançons tous ensemble, ne baissons pas les bras.

La rentrée scolaire a été compliquée, avec les successions des protocoles sanitaires et l'embauche d'une nouvelle surveillante dans le bus des matins et soirs. Il nous aura fallu plusieurs semaines pour tout remettre sur les rails. L'école a un nouvel enseignant titulaire pour les CE2 / CM1, Mr Olivier BERNOLIN bien connu à Brienne et habitant presque en face l'école. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du RPI.

Avec grand regret, je vous informe qu'il n'y aura pas de vœux de la municipalité en janvier 2021. En raison de la crise sanitaire et de la fermeture de la salle pour travaux de rénovation.
J'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittés brutalement, je souhaite beaucoup de courage à leur famille.

Avant de conclure, je souhaite plein de bonnes choses à Monsieur et Madame MANN. Ils ont vendu leur maison de Brienne pour partir s'installer en Bretagne. Ils étaient investis dans la commune : Thierry a été conseiller municipal pendant 6 ans, et Françoise longtemps présidente du comité des fêtes. Je les remercie pour leur sympathie et leur dévouement à notre commune. Il me reste à vous souhaiter une bonne année 2021, en espérant très vite vous rencontrer, dans de bonnes conditions, et en pleine forme.

Bien amicalement
Votre maire.
Pascal Couchoux.

Informations pratiques

Mairie

Tél : 03.85.40.10.19

Email : mairie-de-brienne@orange.fr

Page Facebook : **Facebook.com/brienne71**

Site internet : **https://www.brienne71.fr**

Permanences :

Mardi matin de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h 15

Écoles *(en Regroupement Pédagogique Intercommunal)*

Maternelle	Jouvençon	Tél : 03.85.40.05.21
CP – CE1 – CE2	La Genête	Tél : 03.85.40.16.60
CE2 – CM1 – CM2	Brienne	Tél : 03.85.40.02.12

- Directeur : Pascal GUILLAUME (école de Brienne)

Association des Parents d'Elèves - Contact : Nadia RUE Tél : 06.21.35.12.42

Restaurants Scolaires du RPI - Contact : Daniel CASSEVILLE Tél : 06.60.94.55.61

SIVOS - Contact : Président : Pascal COUCHOUX : 06.13.56.28.30
- Secrétaire SIVOS : Fanny PICHET : 03.85.40.14.17

Ramassage scolaire du RPI

Garderie Périscolaire : les jours d'école : de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30

Ordures ménagères : Ramassage tous les jeudis matin sauf jours fériés, ramassage le samedi matin. Pour les personnes concernées par le ramassage du lundi, en cas de jour férié le ramassage se fera le samedi précédent.

Point Propre: Vers l'école de Brienne, pour le verre, les journaux, les recyclables (bouteilles et flacons plastique, canettes et bouteilles métalliques, aérosols vides, briques alimentaires)

Point Relais : Vers la mairie, pour vêtements, chaussures, linge de maison et articles de maroquinerie

Déchetterie de Cuisery :*(Route de Tournus, sur la droite avant la zone industrielle)* :

Horaires d'ouverture :	Eté	Mercredi, Vendredi les après-midi de 14 h 00 à 18 h 00
		Mardi, Jeudi et Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
	Hiver	Mercredi, Vendredi les après-midi de 14 h 00 à 17 h 00
		Mardi, Jeudi et Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Vidange des fosses septiques :

Demander un document en mairie ou appeler le SPANC en cas d'urgence (Tél : 03.85.76.06.69).
Le SIVOM a obtenu, après consultation, un prestataire de service pour la vidange des fosses septiques (les agriculteurs n'ont plus le droit de le faire). Depuis janvier 2013, il faut fournir une facture pour prouver que l'installation de traitement des eaux usées a été correctement vidangée par un professionnel.
Exemple de tarif proposé par le SIVOM (par l'intermédiaire de l'entreprise Valvert) : fosse de 2 000 à 5 000 litres = 136 € TTC. (TVA à 10 %)

Débouchage des canalisations :

59,00 € TTC par ½ heure d'intervention. Utilisation d'un véhicule équipé d'une pompe très haute pression. Fosses septiques, eaux usées, busage. En cas de problème, contacter Eric COUCHOUX au 06 61 92 77 41 ou le Sivom au 03 85 76 06 69 ou sur le site : https://www.sivom-louhanais.fr

DEFIBRILLATEUR : situé à l'entrée de la Mairie

Etat civil

Naissances

Mathis DIEUDONNé, né le 21 novembre 2020 à Chalon-sur-Saône (71) de Alexandre DIEUDONNé et de Mylène Solange Yvonne COGNARD, 541 rue de Vallière

Léa, Marike GéRéONE, née le 28 juin 2020 à Viriat (01) de Giovanni GéRéONE et de Justine, Edwige, Marike VERNIERS, 164 route de Louhans

Noah MASUYER, né le 7 novembre 2020 à Mâcon (71) de Thomas, Georges, René, Max MASUYER et de Sandra MAZUYER, 127 rue du Bas de Brienne

Décès

BERTRAND Michel, Roger décédé le 29 mai 2020 à Cuisery

CHAR**B**OUILLOT Georges, Léon décédé le 1er août 2020 à Romenay

GEOFFROY Guy Bernard décédé le 15 août 2020 à Tournus

PETIOT Christiane veuve DéLIOT décédée le 9 novembre 2020 à Dijon

TRAUTMANN Gilbert, Alexandre décédé le 26 juillet 2020 à Chalon-sur-Saône

GARIN Lucienne, Emilienne veuve FLEUTRY décédée le 13 décembre 2020 à Tournus

D'ALASCIO Annie, Rolande, Charlotte veuve JACQUET décédée le 23 décembre 2020 à Viriat

DELORE Yvette Denise épouse COULON décédée le 27 décembre 2020 à Dijon

Résumé des dernières séances du conseil municipal

CONSEIL DU 27 MAI 2020

Installation du nouveau conseil municipal :

Lors de la séance du 27 mai 2020, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des adjoints en désignant :

- Mr COUCHOUX Pascal, maire
- Mr TOUZELET Romain, 1er adjoint
- Mme COULON Arielle, 2ème adjointe
- Mr COUCHOUX Eric, 3ème adjoint

Communauté de communes « Saône-Seille-Sâne »

Mr le maire informe le Conseil Municipal que la commune de Brienne aura un délégué à la Communauté de communes « Saône-Seille-Sâne », obligatoirement Le Maire. En cas d'absence, celui-ci sera remplacé par le 1er adjoint.

Liste des différents syndicats et de leurs représentants :

- *Délégués au SIVOS de Brienne - La Genête - Jouvençon*

M COUCHOUX Pascal, Mme COULON Arielle, Mme CLERC Adeline, Mme RUE Nadia, Mme MEUNIER Estelle et Mme PATET Nadège.

- *Délégués au Comité Territorial du SYDESL – DE 2020 018 (Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire)*

M JAHNO Sacha, M FATET Alain : délégués titulaires
M TOUZELET Romain, délégué suppléant

- *Délégués au Syndicat des Eaux de la Région Louhannaise – DE 2020 019*

M CHARBOUILLOT Jean-Paul et M COUCHOUX Eric : délégués titulaires

- *Délégués au SIVOM du Louhannais - Services SPANC – DE 2020 020*

M COUCHOUX Eric, Mme PATEY Nadège : délégués titulaires

- *Syndicat des Sânes « GEMAPY »*

M COUCHOUX Pascal, M JAHNO Sacha : délégués titulaires
M COUCHOUX Eric, M CHARBOUILLOT Jean-Paul, délégués suppléants

- *Délégué à la défense - DE 2020 021*

Mme PATEY Nadège

- *CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des collectivités locales) :*

Mme COULON Arielle

- *Délégués à différentes associations :*

Mme MEUNIER Estelle à l'ADMR et au Panier Bressan
Mme CLERC Adeline à la Coordination Gérontologique
M COUCHOUX Pascal au Pays de Bresse

- *Constitution des commissions communales :*

Commission voirie, environnement, urbanisme et camping

M COUCHOUX Eric - M CHARBOUILLOT Jean Paul - Mme CLERC Adeline - Mme COULON Arielle - M FATET Alain

Commission bâtiments et cimetière :

M TOUZELET Romain - M COUCHOUX Eric - M JAHNO Sacha – M CHARBOUILLOT Jean-Paul – Mme PATEY Nadège – Mme RUE Nadia - Mme CLERC Adeline

Commission Communale d'Aide Sociale :

Titulaires : Mme COULON Arielle - Mme RUE Nadia – Mme MEUNIER Estelle – Mme CLERC Adeline - Mme PATEY Nadège – M FATET Alain – Mme VOLATIER Anne-Marie - M PRABEL Jean-Paul - M LOUCHE Jean-Marie – Mme SANTAMARIA Véronique – M MY Christian

Suppléants : M COUCHOUX Pascal - M TOUZELET Romain – M COUCHOUX Eric – M JAHNO Sacha – M CHARBOUILLOT Jean-Paul

Commission Salle Marcel MATHY- Gestion salle et matériel :

Titulaire : Mme COULON Arielle

Suppléants : M TOUZELET Romain et Mme VOLATIER Anne-Marie

Subvention AAP (Appel à Projet)

Dispositif d'accompagnement du Département pour les projets des communes et intercommunalités

M COUCHOUX Pascal - M TOUZELET Romain - Mme COULON Arielle - M COUCHOUX Eric

Commission travaux et construction de bâtiments communaux :

M COUCHOUX Pascal – M TOUZELET Romain - Mme COULON Arielle – M COUCHOUX Eric - M FATET Alain - M JAHNO Sacha - Mme PATET Nadège

Bulletin municipal : Tous les membres du conseil municipal

CONSEIL DU 24 JUIN 2020

Présentation du fonctionnement des finances de la commune et informations diverses :

Emprunts en cours :

- Construction de deux pavillons : Emprunts de 100 000€ sur 180 mois – Echéance annuelle (capital + intérêts) : 10 954.72€ - Fin de remboursements : 08/2020
- Achat tracteur et ses équipements en commune avec Jouvençon (50/50)
- Emprunt de 60 000€ sur 84 mois – Echéance annuelle (capital + intérêts) : 9 019.68€
  Fin de remboursements : 08/2020

Locations :

- Logement école
- Bungalow des Venons
- Pavillons « Rue du Theu » et « Impasse du Quart Lebeau »
- Terrains communaux – Salle Marcel Mathy et Aire Naturelle de Camping (12 emplacements)

Votes des taxes directes locales

TFB : 12.36

TFNB : 36.05

Vote du compte administratif complet 2019 :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		101 956,37	31,86		31,86	101 956,37
Opérations de l'exercice	275 065,39	302 789,35	116 870,32	59 688,21	391 935,71	362 477,56
TOTAUX	275 065,39	404 745,72	116 902,18	59 688,21	391 967,57	464 433,93
Résultats de clôture		129 380,33	57 213,97			72 466,36
		Reste à réaliser			1 332,00	
		Besoin/excédent de financement TOTAL				71 134,36
		Pour mémoire : virement à la section d'investissement				60 562,00

Vote du budget primitif :

Adoption du budget de la commune avec un total en recettes et en dépenses de 879 715.00 €uros

CONSEIL DU 8 JUILLET 2020

Délégués ATD :

M JAHNO Sacha, délégué titulaire

M COUCHOUX Pascal, délégué suppléant

Modification de la régie de la commune : avenant pour encaissement de la taxe de séjour

Cette taxe sera encaissée uniquement par chèque auprès de la trésorerie de Louhans

Réduction des tarifs de l'Aire Naturelle de Camping pour la saison 2020 :

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'ouverture de l'Aire Naturelle a seulement eu lieu le 22 juin 2020.

La période du 1er avril au 21 juin 2020 a été facturée en garage mort et non en location normale.

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts :

Une liste de contribuables a été établie et proposée au Directeur des Services Fiscaux, qui retiendra 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Colombarium :

Une étude est effectuée afin d'augmenter le nombre de cases du colombarium,

Les pompes Funèbres Janin sont retenues pour la pose de 5 cases, rose de clarté, pour un coût HT de 2000€

Achat de caméras pour surveillance à proximité d'un bâtiment communal

Proposition de l'achat d'une caméra détecteur de mouvements avec LEDS invisible : 345.98€

Dédite de location du pavillon situé « Impasse du Quart Lebeau » :

Départ des locataires le 29 juin et arrivé de Mr DUMAS et Mme SEILLER Alison le 1er août 2020

Délégué au sein du syndicat « Agence de Gestion et Développement Informatique (AGEDI)

Mme COULON Arielle

Désignation des représentants au sein du Groupement d'Intérêt Public (GIP)

M FATET Alain, membre titulaire

Mme MEUNIER Estelle, membre suppléant

Travaux salle communale :

- Diagnostics plomb et amiante
  L'entreprise SOCOTEC a été retenue pour effectuer cette étude : 525€ HT
- Lors du vote du budget primitif 2020, les crédits pour les travaux de rénovation de la salle Marcel MATHY ont été inscrits en investissement pour 426 000€.
- Présentation de l'avant-projet sommaire (APS) proposé par l'architecte Christine LAROCHETTE.

Questions diverses :

- Recensement de la population en 2021 (reporté avec la crise sanitaire : info de dernière minute)
- Demande de devis pour la démolition de l'écurie situé « Chemin de la Teppe du Loup », bâtiment qui menace de s'effondrer.

CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2020

Commission de contrôle de la liste électorale : renouvellement des membres

Délégué titulaire : Mme CLERC Adeline

Délégué suppléant : Mme MEUNIER Estelle

Taxe d'aménagement : renouvellement et vote du taux :

Renouvellement de la Taxe au taux du 2%.

Colombarium :

Décision de procéder à l'acquisition de 7 cases au lieu de 5 : 2800€ HT

Démolition du bâtiment communal :

L'entreprise Cordier est retenue pour un coût de 4780€ HT.

Travaux Salle Marcel MATHY :

- Le conseil refuse à l'unanimité le dossier APD (Avant-projet définitif), des modifications sont à réaliser.
- Mission contrôle technique et coordonnateur SPS : offres retenues
- Contrôle technique : Bureau Véritas 2940€ HT
- Coordonnateur : APAVE 1995€ HT

Questions diverses

- Gymnastique volontaire : Christelle VOISIN demande une location de la salle avant le début des travaux pour des cours de gymnastique volontaire.
- Fibre optique : armoire posée sur le terrain communal

CONSEIL DU 21 OCTOBRE 2020

- Renouvellement du bail de location de la parcelle n°9 section ZB « En Mouillevent » louée à Société de Chasse St Hubert

- Retrait de l'élagueuse dans la convention de mise en commun de matériel avec la commune de Jouvençon pour le montant de 203.22€
- Rapport annuelle du SIVOM (service des déchets et de l'assainissement)
- Rapport annuelle du SIERL
- Commission Aide Sociale : Marché d'automne et colis
- Achat d'une armoire forte ignifuge, afin de garder les documents qui sont souvent des pièces uniques (registres, conseils municipaux et arrêtés du maire, concessions de cimetière, état-civil) : 2 370€ HT
- Travaux d'élagage à l'Aire Naturelle de Camping des Venons : devis retenu de l'entreprise BIOMASSE =>1200€ HT

Questions diverses :

- Ensemble avec le temps : Service de prévention et d'accompagnement Séniors

La Communauté de Communes propose un service d'accompagnement aux séniors. Celui-ci est organisé un après-midi par quinzaine dans la commune concernée ou si c'est le cas, en cas de groupement de deux communes, dans l'une des communes concernées. Un service de transport peut être assuré pour faciliter le déplacement des séniors qui participent à ces séances. Chaque groupe est constitué de 8 personnes qui sont volontaires pour y participer.

- Application « panneau pocket » : cotisation annuelle : 130€

Actions ménées par le CCAS

Le soleil était au rendez-vous, ce samedi 25 octobre, pour notre marché d'automne annuel. Malgré les contraintes sanitaires, qui nous ont obligées à nous passer des gaufres à l'ancienne et de la buvette, nombreux se sont déplacés pour venir chercher de belles fleurs mais aussi pour récupérer leurs commandes de pizzas tout en partageant un moment convivial qui fait chaud au cœur.

MARCHE AUX FLEURS

DISTRIBUTION DE COLIS AUX PLUS DE 75 ANS

Toujours à cause de la pandémie COVID 19, le repas des cheveux blancs n'a pas eu lieu en 2020. La Commission Communale d'Action Sociale a donc offert un colis à tous les brennauds âgés de 75 ans et plus. Cette distribution a eu lieu le 20 décembre dans le respect des règles sanitaires.

Comité du fleurissement

Encore une année qui se termine avec tous ses aléas : coronavirus, confinement, sécheresse, ... mais malgré tout cela, nous sommes arrivés à fleurir notre commune.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles qui a fort bien participé à toutes les tâches : Préparation, Plantation, Entretien, ainsi qu'à la municipalité pour l'achat des fleurs et tout le nouveau système d'arrosage automatique qui a fort bien fonctionné, on a vu les résultats. Tous les massifs étaient magnifiques.

Cette saison s'est donc terminée avec beaucoup de satisfaction mais quand même avec un petit regret, les mesures sanitaires nous ont contraints à annuler notre petite soirée de remerciements à tous les bénévoles autour d'un barbecue. Ce sera pour une autre fois.

En espérant que l'année 2021 soit meilleure, je souhaite à toutes et tous un bon repos, de bonnes fêtes de fin d'année, mes meilleurs vœux pour l'année 2021 et vous donne rendez-vous pour la prochaine saison.

Commémoration du 11 novembre

Cette année à cause du contexte que tout le monde connait, seul Mr le maire, le président des anciens combattants et le 1ier adjoint ont procédé à la commémoration du 11 novembre à laquelle les textes de Mme la ministre des armées chargée de la mémoire des anciens combattants et celui de l'UFAC ont été lus. Ensuite 1 minute de silence a été observée suivie de l'appel aux morts pour la France.

Tri des déchets

Depuis début 2020, dans le bac jaune du point d'apport volontaire, en plus des emballages habituels, il est possible de recycler les déchets suivants : les barquettes en plastique ou en polystyrène expansé, les sacs en plastique, les pots en plastique, les films étirables, les emballages de surgelés, les boites d'œufs en plastique, les tubes en plastique (dentifrice par ex), les sachets en plastique (chips, croquettes, etc), les gobelets en plastique. Par conséquent, avec le verre, les papiers et les cartons, nous devons nous rendre très souvent à ce point d'apport volontaire. Logiquement, notre container d'ordures doit se remplir beaucoup moins vite. Mais avec une telle quantité d'emballages à trier et à emmener, nous pourrions être découragés. En plus et de ce fait, nous pourrions espérer que le taux de notre redevance de ramassage des poubelles diminue. Malheureusement, nous verrons que cela risque de ne pas être le cas. Il faut savoir qu'une grande quantité du contenu de nos poubelles n'est pas valorisable et doit être enfouie sur le site de Chagny qui n'est pas extensible à l'infini. Notons aussi que le SIRED doit payer une taxe par tonne de déchets enfouis qui est forcément répercutée sur notre redevance. Cette taxe, imposée par l'Etat, va doubler en quelques années. Pour contrer cette augmentation, nous devrons donc limiter au maximum de remplir nos poubelles, il faudra impérativement que chacun trie un maximum au sein de son foyer.

Le Sivom est en train de réfléchir à une technique qui consisterait à récupérer nos déchets recyclables destinés au container jaune à notre porte 1 ou 2 fois par mois alterné avec le ramassage de nos poubelles qui, désormais se remplissent moins vite.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet : https://www.*sivom-louhannais.fr*

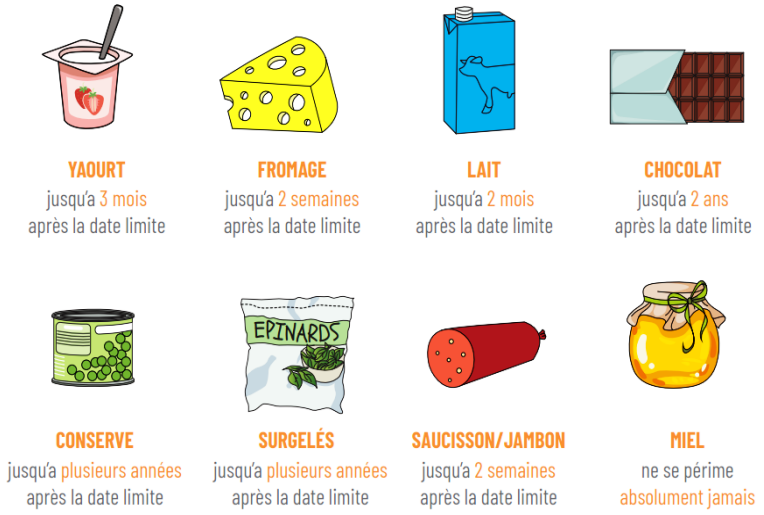

Ne jetez pas vos aliments trop vite en cas d'oubli, ils restent consommables après la date limite de consommation indiqué sur l'emballage. C'est uniquement la saveur et/ou l'aspect qui peuvent être légèrement altérés en fonction de votre méthode de stockage.

Voici quelques exemples ci-contre.

Ils sont **périmés** mais souvent **consommable !**

Ces données se vérifient en général. C'est à vous d'être vigilant pour les produits que vous consommez

Elaboration du PLUi

En fin d'année 2017, la Communauté de Communes Terres de Bresse a pris la décision d'élaborer un document d'urbanisme à l'échelle du territoire intercommunal avec pour ambition de redynamiser ce dernier à travers une réflexion globale autour des thématiques de l'aménagement du territoire (l'habitat, les déplacements, l'environnement, l'économie, les équipements, etc.)

Après une année 2020 marquée par les élections municipales et l'élection des représentants communautaires, la Communauté de communes Terres de Bresse a engagé la reprise de l'étude du PLUi à la rentrée 2020.

La **concertation** accompagne l'élaboration du PLUi à chacune de ses étapes. Ainsi, les observations et apports des habitants sont recueillis et pris en compte dans le devenir du territoire.

Habitants, professionnels, représentants d'associations,… tous sont invités à s'exprimer, à travers différents moyens :

- **Le registre de concertation**, ouvert pour recueillir remarques et avis, mis à disposition dans toutes les mairies, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes ;
- **Les courriers**, permettant directement de transmettre ses observations au Président de la Communauté de Communes, à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Terres de Bresse
Rue de Wachenheim, 71290 Cuisery

- **L'enquête publique** qui aura lieu en 2022 pendant 1 mois durant lequel le dossier complet de PLUi sera consultable. Un commissaire enquêteur sera présent pour informer le public et prendre note des demandes et remarques éventuelles.
- **Les réunions publiques**, organisées dans différentes communes, à la fin de chaque grande étape de l'étude et pendant toute la procédure d'élaboration du PLUi. La prochaine rencontre avec le public aura pour objectif de présenter les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable.

Pour connaitre la date de la prochaine réunion publique, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes : *www.terresdebresse.fr*

MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE BRESSE

Chers habitants de Brienne,

Elu maire d'Ormes depuis 2014 et Président de votre Intercommunalité TERRES DE BRESSE (dont le siège est à Cuisery) depuis juillet 2020, je suis heureux que ces quelques lignes me soient offertes pour vous exprimer nos actions concrètes, pour vous, au quotidien.
La réception d'un bulletin municipal est un moment fort. Il permet d'illustrer tout le sens de l'action publique de vos élus dont je salue ici l'engagement sans faille à faire vivre votre commune.

Votre intercommunalité est composée de 25 communes, s'étendant d'Ouroux-sur-Saône à Montpont-en-Bresse, et doté d'un budget global de 12 millions d'euros.

J'ai un plaisir sincère à tenter de faire évoluer notre Intercommunalité avec des élus soucieux de travailler pour le bien commun, dont votre maire, Pascal, que j'ai souhaité comme 1er Vice-Président dédié à l'aménagement du territoire.

Les missions et investissements que nous réalisons vont de la rénovation de vos routes communales à l'entretien des bords de Seille, mais également de la gestion et de l'extension des zones Industrielles à la politique d'accueil économique et touristique du territoire. C'est aussi le relai d'assistantes maternelles et l'accueil des jeunes des centres de loisirs et du multi-accueil. C'est encore, en lien avec les mairies, la définition de futures parcelles constructives pour les particuliers, professionnels et agriculteurs, le devenir de l'aérodrome de Cuisery Tournus, l'animation du lien social avec les séniors. Demain, ce sera la construction de la Maison France Service à Cuisery, doté d'un personnel capable d'appuyer vos démarches administratives. Ce sera peut-être aussi, un jour, la gestion des assainissements collectifs.

Comme on le voit donc, l'Intercommunalité traite à son niveau « du service du quotidien », tant sur le volet économique, social, qu'à travers l'aménagement du territoire.

Après une année marquée par tant de difficultés pour notre pays, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé et d'épanouissement.

Bien respectueusement,

Stéphane Gros

Terres de Bresse
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Colombarium

Le cimetière de la commune compte trois cases pour y déposer les urnes des personnes incinérées,
Elles sont d'ailleurs toutes occupées, Le conseil municipal a donc voté pour l'installation de sept nouvelles cases.

Le sol a été préparé par Jérôme, l'employé communal et les cases seront posées dans les semaines à venir.

PanneauPocket

La commune de Brienne a adhéré à l'application PanneauPocket,

PanneauPocket est un panneau d'information dans sa poche, c'est une application mobile simple et efficace qui permet aux Mairies d'informer et d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones (ainsi que tablettes et ordinateurs). L'objectif est d'avoir à portée de main, partout et tout le temps toutes les informations de la Mairie.

En Bref

FAIT DIVERS :

Vous avez sûrement remarqué des arrachages de buissons sur la commune. Ces actes délibérés sans demande de la part des agriculteurs, m'ont obligé à faire constater les faits par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et par conséquent établir un rapport à la DDT. Pour 500 mètres, il s'agissait de fossés communaux busés pour regrouper des parcelles. Après leurs excuses, nous avons trouvé un compromis, qui consiste à restituer à la commune autant de surface de terrain, et replanter 500 m de haie sur d'autres parcelles déterminées en collaboration avec les chasseurs. Le mal n'est pas totalement réparé puisqu'il faudra attendre quelques années avant de retrouver des haies dignes de ce nom. J'espère que cette expérience servira de leçon à tout le monde !!!

Une expression dit « il vaut mieux un bon arrangement qu'un mauvais procès... »

SALLE DES FÊTES :

Ce projet consiste à rénover l'intérieur de notre salle des fêtes en la rendant plus fonctionnel, plus confortable et moins énergivore en chauffage. La dernière extension date de 2000, la partie côté parquet à environ 60 ans. Cette rénovation est donc totalement justifiée. A ce jour, nous regrettons presque d'avoir lancé ce projet tant les démarches sont complexes et sans fin !!!

En quelques mots, tous travaux dans une salle des fêtes obligent un reclassement du bâtiment de 5° catégorie (norme actuelle : 50 personnes maximum présentes dans le bâtiment) en 4° (170 personnes) au niveau de la sécurité incendie avec des normes très strictes et donc des frais non négligeables.

Afin d'obtenir des subventions conséquentes de la Région Bourgogne Franche-Comté (effilogis) dans le cadre des économies d'énergies et d'obtenir un bâtiment basse consommation, nous sommes obligés de remplir des conditions bien précises avec des dépenses très conséquentes.

Suite à toutes ces contraintes, nous travaillons avec l'architecte sur les coûts des travaux et les mises aux normes nécessaires, et recherchons les subventions que nous pourrions obtenir afin de rester dans une enveloppe raisonnable pour notre commune.

Je peux vous assurer que nous serons heureux de voir débuter les travaux !!!

Nous vous tiendrons informés de l'évolution des démarches par le biais du site internet www.brienne71.fr